Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 233

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251685

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

propres paroles, de ne rechercher qu'une compagnie digne et sérieuse, et surtout, si l'on sait une mauvaise chose à l'adresse du prochain, de la garder pour soi et de ne pas la répandre pour en faire l'objet d'une polémique et peut-être d'un scandale.

A. F.

Petite chronique domestique

Conseils aux mères de familles. — Comment on mange les fraises? — La tuberculose et les timbres postes. — Avis utiles.

Que d'enfants enlevés par la cholérine! que de petites fosses creusées, dans notre cimetière bruntrutain, par cette terrible maladie des nourrissons. Elle est dûe au développement de germes infectueux qui amènent de véritables troubles dans l'organisme.

Les feuilles d'hygiène attirent l'attention des nourrices sur l'importance de ne plus donner, dans ces conditions du lait à l'enfant, car ce liquide ne tarde pas à se putréfier; il devient un excellent terrain de culture pour les nombreux microbes qui pullulent dans le tube digestif; la virulence des germes et la formation des poisons augmentent, les vomissements continuent, la diarrhée persiste, l'état général s'aggrave.

Dans la cholérine, l'abstinence de lait s'impose, et il est absolument prouvé aujourd'hui que l'enfant supporte très bien l'abstinence de nourriture pendant un ou même deux jours, à condition qu'on lui fournisse, sous forme d'eau bouillie, assez de liquide pour obvier à la déshydratation des tissus.

Pour supprimer toute fermentation anormale dans l'estomac ou l'intestin, on doit donc, lorsque des selles vertes abondantes et des vomissements annoncent la cholérine, mettre l'enfant à la diète hydrique, en se rappelant qu'il faut, dans cette diète, remplacer la quantité de lait qu'on ne donne pas par une quantité au moins équivalente d'eau.

L'eau qu'on présente à l'enfant doit avoir été stérilisée par l'ébullition, et on doit avoir soin de conserver ce liquide dans le vase où il a bouilli, pour éviter une nouvelle souillure de l'eau par des transvasements inutiles. L'eau est donnée froide, à la température de la chambre, dans un biberon soigneusement nettoyé à l'eau bouillante.

On tâche de faire prendre l'eau pure, et ce n'est que lorsque l'enfant la refuse absolument qu'on ajoute un peu de sucre. Suivant les cas et suivant l'âge, on donne 50 grammes d'eau toutes les demi-heures ou 100 grammes toutes les heures ou 150 grammes toutes les heures et demie ou toutes les deux heures.

Dans la cholérine, cette diète sévère doit être observée pendant vingt-quatre heures au moins. Lorsque les vomissements ont disparu et que la diarrhée paraît s'éteindre, on recommence, toutes les quatre heures, une petite tétée ou 20 grammes de lait stérilisé additionnés de 40 grammes d'eau sucrée à 10 0/0. On continue, entre ces repas, à donner de l'eau bouillie, de façon que l'enfant absorbe une quantité suffisante de liquide, et ce n'est qu'insensiblement qu'on revient au régime habituel, en ayant soin de bien l'ordonner suivant l'âge ou plutôt suivant le degré de développement de l'enfant.

Pour soutenir les forces de l'enfant pendant la diète hydrique, il peut être avantageux de faire des injections hypodermiques d'eau salée et de donner trois à quatre fois par jour un bain chaud (35° c.) de 5 à 10 minutes, pour exercer une action révulsive sur la peau et favoriser la sécrétion de l'urine et par là l'élimination des poisons qui résultent des putréfactions intestinales. Ce n'est que lorsque la fièvre est élevée (39 à 40° c.) qu'on fera usage de bains frais à 30° c.

* * *

La fraise parfumée, particulièrement la petite fraise des bois, a la réputation d'être un fruit hygiénique, aussi Crébillon et Fontenelle allaient-ils jusqu'à lui attribuer leur longévité exempte d'infirmités. La fraise n'est cependant pas un fruit des plus digestibles et elle a causé déjà plus d'une indigestion. Brillat-Savarin a conseillé, non sans raison, d'ajouter à la fraise un peu de jus d'orange ou de citron. Un peu de vin ou quelques gouttes de bon vinaigre de vin ajoutés aux fraises préalablement roulées dans le sucre en développent l'arôme et les rendent moins indigestes. La crème à la fraise est souvent mal supportée par les estomacs délicats qui feront bien de lui préférer une compote préparée de la façon suivante:

Lavez et épluchez 500 grammes de belles fraises des bois. Faites un sirop avec 250 gr. de sucre et 2 décilitres d'eau; écumez, jetez les fraises dans le sirop bouillant et retirez du feu. Laissez reposer 20 minutes, donnez de nouveau une onde et versez dans un compotier; laissez refroidir. Cette compote rafraîchissante est très agréable pour les malades et les convalescents.

Lorsqu'on veut conserver du jus de fraises, on procède comme suit:

On lave et épluche les fraises, puis on les jette dans une casserole émaillée au fond de laquelle on verse 2 ou 3 cuillerées d'eau et on les chauffe très lentement sur un feu doux. On remue de temps à autre, et quand le jus commence à se séparer du fruit, on soumet les fraises à une plus forte température jusqu'à ce qu'elles entrent en ébullition. On verse alors le tout dans une chausse et laisse égouter, sans presser. On peut procéder à l'opération d'écrite ci-dessus le soir et laisser égoutter le fruit toute la nuit. Quand le jus a fini de couler, on le remet sur le feu, en ajoutant 50 à 100 gr. de sucre par litre. On chauffe jusqu'à ébullition et verse dans des bouteilles propres, tenues remplies d'eau chaude jusqu'à ce moment; on bouche aussitôt, cachette les bouteilles après refroidissement et les range dans un endroit sec, sombre et frais.

* * *

M. le Dr Busquet, attaché au laboratoire de pactériologie de l'hôpital militaire du Dey, à Alger, attire l'attention sur un mode de transmission possible de la tuberculose. Il reçut dans son service un jeune soldat atteint de phtisie pulmonaire et dans les crachats duquel fourmillaient les bacilles de Koch; cet homme était grand collectionneur de timbres qu'il collait régulièrement sur un album avec sa salive, au moyen de petites fiches de papier gommé. Le Dr Busquet acheta à ce soldat 300 timbres préparés pour les échanges et porteurs d'une fiche gommée collée avec la salive; il les plaça dans une éprouvette et les recouvrit d'un demi-litre d'eau stérilisée. Après 24 heures d'immersion, l'eau fut inoculée à des cobayes, et sur huit animaux inoculés huit devinrent tuberculeux, tandis que les témoins restèrent intacts. Cette expérience démontre que les timbres-poste peuvent devenir une source de transmissions de maladies infectieuses, surtout parmi les enfants qui appliquent volontiers la langue sur les timbres colectionnés et reçus en échange. On doit donc conseiller aux collectionneurs de ne pas porter à leur bouche les timbres qui ont déjà passé par d'autres mains, ou, plutôt encore, par d'autres langues.

* * *

Pour parfumer le linge. — On prépare des sachets qu'on dépose dans le linge après les avoir remplis du mélange suivant:

Roses de Provins.	500 gr.
Iris concassé	500 »
Clous girofles	32 »
Muscades	32 »
Grains d'ambrette pulvérisés . .	60 »

Menus propos

A propos du couronnement d'Edouard VII.

De tous côtés, des sociétés se fondent à un capital considérable, pour construire des estrades, établir des tribunes, organiser des tréteaux situés sur le passage du cortège royal, et où le moindre siège coûtera, pour les amateurs, de 3 à 8 livres sterling (lisez 200 francs).

Une socité, entre autres, a loué toute une partie de Trafalgar square et y a élevé d'immenses baraquements, pour la sous-location desquels elle se livre, par affiches et par annonces dans les journaux, à une publicité effrénée.

L'appel au public est rédigé en termes chaleureux d'où le bluff n'est pas exclu.

Une de ces affiches tentatrices, qui couvre une page entière d'un grand journal anglais, contient, notamment, cette phrase vraiment extraordinaire:

Détail important. — *L'argent sera rendu si la procession n'a pas lieu!!!*

* * *

M. Romain Daurignac, auteur. — C'est M. Mainguet, chef de la maison Plon, qui parle à un rédacteur du *Gaulois*.

— En juillet 1890, nous vîmes arriver le dessinateur Riou, accompagné d'un grand monsieur aux allures de rastaquouère, portant beau et causant avec abondance. Il nous offrit un manuscrit, le récit de ses voyages dans l'Amérique du sud; des illustrations de Riou y étaient jointes. M. Roumain Daurignac — Riou nous l'avait présenté sous ce nom — nous proposa d'éditer le volume à ses frais.

— Ces frais vous furent-ils payés?

— Très exactement: le livre qu'il nous demanda d'éditer luxueusement fut tiré à trois mille exemplaires d'un coût total de 15,000 francs sans parler du prix des illustrations qui furent directement payées par l'auteur à Riou.

— Et le livre se vendit-il?

— Très mal; et cependant il est d'un joli aspect, jugez-en.

Et M. Mainguet nous lend un superbe volume in-8°: *Romain d'Aurignac, Trois ans chez les Argentins, luxueusement* illustré. Sur la couverture l'auteur, sous les traits d'un *gauche à cheval*, fuit, à travers les pampas, en jetant son *lasso*, un symbole dont le sens n'est que trop clair pour les créanciers de la famille Humbert.

* * *

S'il faut en croire une information venant d'outre-mer, une mode tend à s'introduire chez les jeunes Américaines: celle de priser. On prétend que nombre de charmantes *girls* délaissent l'éventail pour la tabatière.

Les hommes commençaient à abandonner complètement celle ci. Hourra pour le féminisme qui va empêcher ce pittoresque ustensile de tomber au rang des archaïques curiosités!

Maintenant, ces jeunes personnes sont-elles sûres que les prétendus ou prétendants verront avec plaisir leurs douces fiancées prendre l'ha-

bitude de passer ainsi leur nez à tabac. et ne risquent-elles pas d'entendre rééditer la devise d'un humoriste oublié : « Je méprise la femme qui prise, et je prise celle qui reprise ? »

* * *

La loi pour tous. — Le code hollandais, qui prescrit l'apposition d'une affiche sur les murs de toute habitation où a été constaté un cas de maladie contagieuse, a été scrupuleusement respecté dans le cas de la reine Wilhelmine.

C'est ainsi qu'à Loo, le papier indiquant le cas de fièvre typhoïde a été collé sur les murs du palais, du côté de la loge du concierge. Il s'y trouve encore et ne sera enlevé qu'après que les appartements auront été désinfectés. Voilà une égalité qu'on ne connaît guère en Suisse !

* * *

Ces jours derniers, le buraliste d'un village du Michigan donnait sa démission parce qu'il recevait pour une habitante du village une telle quantité de lettres qu'il lui était impossible de les classer; une enquête fut ordonnée à la suite de cette démission et on trouva que cette femme, qui habitait une sorte de hutte dans un quartier misérable, avait annoncé dans une gazette matrimoniale qu'elle cherchait un mari ; elle se donnait comme jeune veuve possédant 200 à 300,000 francs et 5 millions d'espérances ; en réponse à ses correspondants, elle leur envoyait un portrait d'actrice ; elle a été arrêtée et les perquisitions ont amené la découverte de plus de 1,000 lettres provenant de soupirants.

* * *

Pendant des siècles, les chevaux ont traîné des voitures. Voici venir l'époque où les voitures les transporteront.

Une demoiselle Chaussegros a légué dernièrement deux millions et demi à la Société protectrice des animaux. pour servir à secourir les malheureuses bêtes blessées sur la voie publique. Les formalités administratives étant remplies aujourd'hui, cette fortune va être versée dans la caisse de la Société.

Celle-ci a, dès à présent, décidé l'acquisition de quelques voitures automobiles spéciales pour le transport des chevaux blessés dans la rue.

Mlle Chaussegros a fait preuve d'un bon cœur. Mais son exquise sensibilité aurait été mieux appréciée encore si les deux millions et demi avaient été destinés au soulagement. non des pauvres chevaux, mais des pauvres diables.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 231 du *Pays du Dimanche* :

880. CHARADE FANTAISISTE.

ter
mot
maître

Mon tout : thermomètre.

881. PROBLÈMES POINTÉS.

On n'est jamais si bien qu'on ne puisse être mieux, ni si mal qu'on ne puisse être pis.

882. MOTS EN LOSANGE.

```
          P
        c a p
      n a n a n
    c a b o t i n
  P a n o r a m a s
    p a t a t e s
      n i m e s
        n a s
          s
```

883. CURIOSITÉS.

LA FERRONNIÈRE.

On a donné le nom de *Ferronnière* à un bijou posé au milieu du front et attaché par un ruban derrière la tête, en souvenir du célèbre portrait de femme, peint par Léonard de Vinci, connu sous le titre de la *Belle Ferronnière*.

On n'est pas fixé sur l'original, que certains auteurs supposent être une duchesse de Mantoue ou Lucrezia Crivelli.

——

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Bayard à Palézieux ; Parana et Orégon à Chaux-de-Fonds ; Irène à Bassecourt ; Agésilas à Delémont ; H + B = Union ; Le philosophe à St-Imier tournant ses regards vers la ville de l'avenir.

888. COMBLE.

Le Comble de la Frugalité pour un écolier, c'est de se nourrir de racines grecques.

889. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES

Rétablir la pensée suivante en remplaçant les * par les voyelles et consonnes correspondantes :

L * r * n * f * i * q * e * e * v * r * l * c * e * r * e * l * s * p * è * e

890. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

XX XX XX 1. Ensemble d'armes.
XX XX XXX 2. Issu d'un blanc et d'une négresse,
XX XXX XXX 3. Rendre plus étroit.

891. MÉTAGRAMME.

Une ville. — Un cours d'eau. — Pour les trouver sans peine,
On n'a qu'à parcourir et Provence et Lorraine.

☞ Envoyer les solutions jusqu'au mardi, soir, *1er juillet prochain.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées:

Franches-Montagnes. — Toutes les les délégués des caisses paroissiales d'assurances immobilière du district sont convoqués d'office sur lundi 23 juin à 4 h. à Saignelégier pour nommer la commission de district, prendre connaissance de l'état de la caisse de district, s'occuper des assurances.

Alle. — Le 29 à 12 1/2 h. pour voter la contribution de fr. 2,500 et a compter sur la future prise d'actions pour les études définitives, du chemin de fer de la Lucelle.

Courroux. — Assemblée paroissiale le 22 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, renouveler les autorités paroissiales.

Elay. — Le 22 à 2 h. pour approuver les comptes, établir le taux de l'impôt, discuter un projet de règlement.

Courgenay. — Le 29 à 1 h. pour passer les comptes, voter les crédits nécessaires pour l'abornement des forêts, fixer le taux de l'impôt, s'occuper d'un mur de soutainement à un chemin et d'un procès.

Miécourt. — Le 29 à 1 1/2 h. pour voter une prise d'actions pour parfaire aux frais d'étude du chemin de fer de la Lucelle.

Assemblée bourgeoise immédiatement après pour voter l'admission d'un bourgeois.

Pleujouse. — Le 29 à 1 h. pour voter une somme destinée à coopérer aux frais d'études du chemin de fer de la Lucelle.

Ça et là

Les microbes lumineux. — Suspendre un morceau de bœuf dans un garde-manger obscur et trouver le lendemain cette viande transformée en lanterne, voilà, assurément, de quoi émouvoir les personnes mal au courant des propriétés des microbes lumineux. Le fait s'étant produit dans une cuisine de Madrid, les possesseurs de cet étrange morceau de bœuf pensèrent aussitôt que la susdite viande avait été empoisonnée avec du phosphore et l'envoyèrent au laboratoire municipal. De phosphore, il n'y avait aucune trace ; mais les microbes y foisonnaient, et il s'agissait de ces bactéries photogènes que jusqu'ici l'on n'avait encore rencontrés que sur sur la morue fraîche.

Ce qui caractérise ces microbes lumineux, c'est qu'ils ne vivent et ne donnent des lueurs phosphorescentes que sur la viande fraîche. Dès que la putréfaction commence, ils s'éteignent. Et contrairement à ce qu'on croyait, leur luminosité n'a pas pour condition l'élévation de la température extérieure.

Les microbes dont il s'agit dans cette observation sont restés actifs de 5 degrés sous zéro à 30 degrés.

Bons mots

Une peur bleue. — Ah ! M. Schwein. que vous est-il donc arrivé ? vous êtes affreusement pâle.

— Che fou grois. Il y a un guart t'heure. che drafersai le garrevour tes égrasés afec un ami gui a été renfersé par un viagre. Che l'ai gru mort. Heureureusement il s'en est diré afec guelques gontusions.

— Vous avez dû avoir une frayeur terrible ?

— Une beur pleue. Che lui afais brédé. ce matie cinq vrancs. il ne m'afait pas tonné de reçu.

Cote de l'argent

du 18 Juin 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 93. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 95. — le kilo.

G. Moritz, gérant. Editeur-Imprimeur.